



Institut Supérieur d'Économie et de Management



*Livret  
d'accueil*



Membre de UNIVERSITÉ CÔTE D'AZUR



Parvis Saint Jean D'Angely - Batiment ISEM

## ÉDITO

Chers étudiants,

Soyez les bienvenus à l'ISEM, la Faculté d'Economie et de Management de l'Université Nice Sophia Antipolis ! Que vous soyez jeunes bacheliers ou étudiants déjà titulaires d'un diplôme universitaire, l'ISEM vous garantit des formations d'excellence, de la Licence au Master, en Economie et Gestion, dispensées par des enseignants-chercheurs de haut niveau, reconnus internationalement dans leur discipline.

Notre mission est avant tout de vous offrir un parcours universitaire de qualité, durant lequel vous allez étudier, apprendre votre futur métier, peut-être même acquérir une expérience à l'étranger, pour intégrer de manière efficace et opérationnelle le marché du travail dans le secteur qui vous intéresse.

Pour cela, vous serez accompagnés tout au long de votre cursus par une équipe dynamique d'enseignants-chercheurs, d'intervenants professionnels, de personnel administratif, mais aussi et surtout d'un réseau d'entreprises partenaires et internationales, véritable tremplin pour votre avenir professionnel. Je vous souhaite à tous une excellente année universitaire !

### **Eric Nasica**

Professeur de Sciences Économiques  
Directeur de l'ISEM



5 .....	Présentation
6-7 .....	Offre de Formation
8-9 .....	Calendrier
10-15 .....	Etudes
16-17 .....	Contacts
18-21 .....	Relations Internationales
22-27 .....	Insertion Professionnelle
28-35 .....	Vie étudiante
36-39 .....	Sécurité
40-41 .....	Campus
42 .....	Aides Financières

## Présentation

### Quelques chiffres

2900	étudiants	1	Unité Mixte de Recherche
25 %	d'étudiants internationaux		UNS CNRS-GREDEG
75	accords de coopération internationale	50	enseignants chercheurs
15	universités étrangères partenaires en double diplomation	100	intervenants professionnels
450	stages par an		

### Des formations d'excellence

- diversité de l'offre de formation
- des diplômes nationaux de la licence au doctorat
- des diplômes valorisés sur le marché du travail avec une reconnaissance au niveau national et international
- des formations dispensées par des enseignants chercheurs et des intervenants professionnels
- un fort adossement à la recherche à travers le laboratoire GREDEG
- une transmission des savoirs mise à jour et adaptée aux évolutions du monde contemporain
- des formations professionnalisantes en adéquation avec le marché du travail grâce à un vaste choix de masters professionnels en fin de cursus

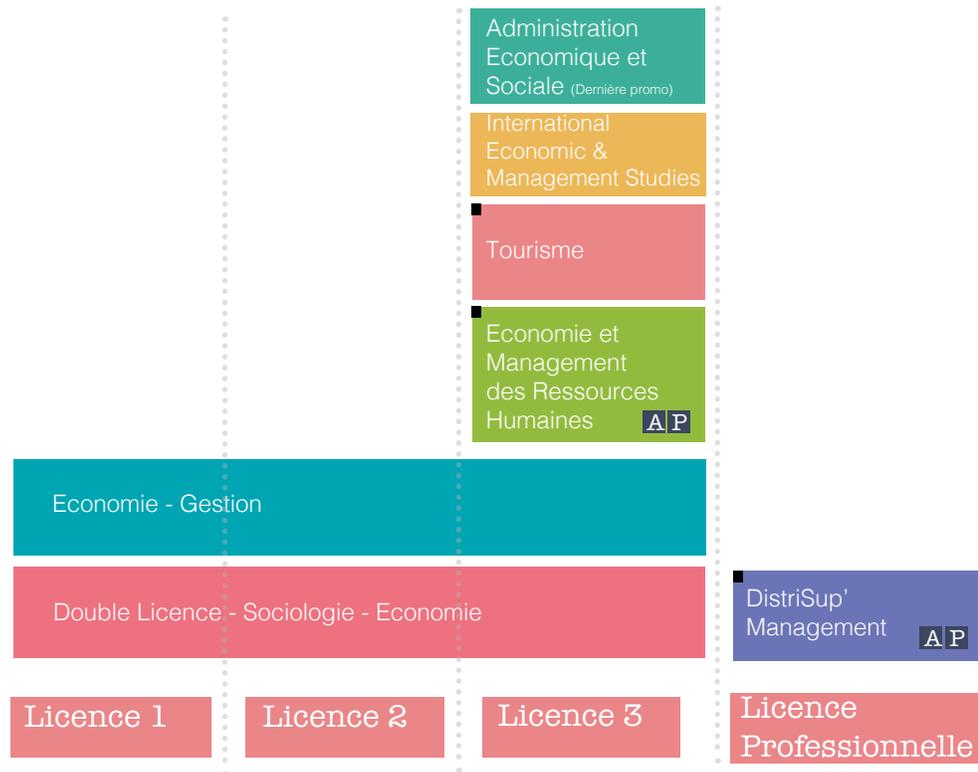
### Tournées vers l'international

- des programmes d'échanges étudiants
- la préparation aux certificats de langues
- la double diplomation et diplomation à distance grâce à 15 universités étrangères (Russie, Europe de l'Est, Maghreb, Asie, etc.)
- une licence internationale «IEMS»

### Insertion professionnelle réussie

- des formations professionnalisantes
- des formations en alternance dès la 3<sup>ème</sup> année
- la préparation aux entretiens professionnels
- des forums autour des stages, de l'alternance et de l'emploi
- un large réseau d'entreprises

# Offre de formation des Licences (de Bac+1 à Bac+3)



■ Sélection sur dossier et jury

**A** Alternance : formation en contrat d'apprentissage

**P** Alternance : formation en contrat de professionnalisation

A compter de la prochaine rentrée universitaire 2019-2020, l'offre de formation licence continue à évoluer pour améliorer l'orientation et la réussite des étudiants et permettre à chaque étudiant d'élaborer progressivement son projet personnel et professionnel. Cette nouvelle organisation concernera désormais les 1ères et 2èmes années de licence.

# Offre de formation des Masters (Bac+4 et Bac+5)



# Calendrier 2019/2020

\* Hors formations en apprentissage ; au-delà de cette date, les étudiants peuvent être sollicités pour des stages et/ou autres activités de formation

\*\* date non fixée en attente de la date des résultats du bac

AOÛT		SEPTEMBRE		OCTOBRE		NOVEMBRE		DECEMBRE		JANVIER		FEVRIER		MARS		AVRIL		MAI		JUIN		JUILLET		AOÛT		SEPTEMBRE		OCTOBRE			
1 J	31	1 D		1 M		1 V		1 D		1 M		1 S		1 D		1 M		1 V		1 L	Férié - Pentecôte	1 M	Début inscript 2020/2021**	1 S		1 M		1 J	40		
2 V		2 L		2 M		2 S	Pause ISEM	2 L		2 J	1	2 D		2 L		2 J	14	2 S		2 M	Session 2 CT (L1/L2)	2 J	Fin Enseignants *	2 D		2 M		2 V			
3 S		3 M	36	3 J	40	3 D		3 M		3 V	Pause ISEM	3 L		3 M		3 V		3 D		3 M		3 V		3 L		3 J	36	3 S		3 S	
4 D		4 M		4 V		4 L	Semaine de midterms L1 et L2	4 M		4 S		4 M		4 M		4 S		4 L		4 J	Examens sem. pairs	4 J		4 M		4 V		4 D		4 D	
5 L		5 J	Période enjeux	5 S		5 M		5 J	49	5 D		5 M		5 J	10	5 D		5 M		5 M		5 V		5 D		5 M		5 S		5 L	
6 M		6 V		6 D		6 M		6 V		6 L		6 J	6	6 V		6 L		6 M		6 M		6 S		6 L		6 J		6 D		6 M	
7 M		7 S		7 L		7 J	45	7 S		7 M	Examens sem. impairs	7 V		7 S		7 M	Epreuves CT L1	7 J	19	7 D		7 M		7 V		7 L		7 M		7 M	
8 J	32	8 D		8 M		8 V		8 D		8 M		8 S		8 D		8 M		8 V		8 L	Deliberations semestres pairs	8 M		8 S		8 M	32	8 M	Deliberations diplome en M1	8 J	41
9 V		9 L	Rentrée L et M1	9 M		9 S		9 L	Epreuves CT L1	9 J		9 D		9 L		9 J		9 S		9 M		9 M		9 D		9 M		9 V		9 V	
10 S		10 M	I.P. Web UEL sem. impairs	10 J	41	10 D		10 M		10 V		10 L		10 M		10 V	Epreuves CT	10 D		10 M	Examens	10 V	Deliberations session 2	10 L		10 J	37	10 S	37 si stage	10 S	
11 D		11 M		11 V		11 L		11 M		11 S		11 M		11 M		11 S		11 L		11 L	Examens sem. pairs	11 J		11 M		11 M		11 V		11 D	
12 L		12 J	37	12 S		12 M		12 J		12 D		12 M		12 J	11	12 D		12 M		12 M		12 V		12 D		12 M	33	12 S		12 L	
13 M		13 V		13 D		13 M		13 V	Epreuves CT L2	13 L	Examens sem. impairs	13 J	7	13 V		13 L		13 M		13 M		13 S		13 J		13 J		13 D		13 M	
14 M	33	14 S		14 L		14 J	46	14 S		14 M		14 V		14 S		14 M	Epreuves CT	14 J		14 J	20	14 D		14 V		14 L	Deliberations diplome en M1	14 M		14 M	
15 J		15 D		15 M		15 V		15 D		15 M		15 S		15 D		15 M		15 V		15 V		15 L	Examens	15 M		15 S		15 M		15 J	42
16 V		16 L		16 M		16 S		16 L	Epreuves CT L2	16 J	3	16 D		16 L	Semaine de midterms L1 et L2	16 J		16 S		16 S		16 M		16 J		16 D		16 M		16 V	
17 S		17 M	I.P. Web UEL sem. impairs	17 J	42	17 D		17 M		17 S	I.P. Web UEL sem. pairs	17 L		17 M		17 V		17 D		17 M		17 M	seconde session	17 V	Deliberations session 2	17 L		17 J	38	17 S	38 si stage
18 D		18 M		18 V		18 L		18 M		18 S		18 M		18 M		18 S		18 L		18 L		18 J		18 M		18 V		18 V		18 D	
19 L		19 J	38	19 S		19 M		19 J	51	19 D		19 M		19 J	19 Ap Mid : Festivités printanières	19 D		19 M		19 M		19 V		19 D		19 M		19 S		19 L	
20 M		20 V		20 D		20 M		20 V		20 L		20 J		20 V		20 L		20 M		20 M	21	20 S		20 L		20 J	34	20 D		20 M	
21 M		21 S		21 L		21 J	47	21 S		21 M		21 V		21 S		21 M		21 J		21 J	Pont	21 D		21 M		21 V		21 L	Deliberations diplome en M1	21 M	
22 J		22 D		22 M		22 V		22 D		22 M		22 S		22 S		22 M		22 M		22 V	Ascension	22 L		22 M		22 S		22 M		22 J	43
23 V		23 L		23 M		23 S		23 L	Pause pédagogique	23 J		23 D		23 L		23 J		23 S		23 S		23 M		23 J	30	23 D		23 M		23 V	
24 S		24 M	I.P. Web UEL sem. impairs	24 J	43	24 D		24 M		24 V	I.P. Web UEL sem. pairs	24 L	Pause pédagogique	24 M		24 V		24 D		24 M		24 M		24 V		24 L		24 J	39	24 S	
25 D		25 M		25 V		25 L		25 M		25 S		25 M		25 M		25 S		25 L		25 L	Deliberations semestres pairs	25 J		25 S		25 M		25 V		25 D	
26 L		26 J	JAE	26 S		26 M		26 J	52	26 D		26 M		26 J	13	26 D		26 M		26 M		26 V		26 D		26 M		26 S		26 L	
27 M		27 V		27 D		27 M		27 V	de l'ISEM	27 L		27 J		27 V		27 L		27 M		27 M	Examens sem. pairs	27 M		27 S		27 J	35	27 D		27 M	
28 M		28 S		28 L		28 J	48	28 S		28 M	I.P. Web UEL sem. pairs	28 V	de l'ISEM	28 S		28 M		28 M		28 J		28 D		28 M		28 V		28 L		28 M	
29 J		29 D		29 M		29 V		29 D		29 M		29 S		29 D		29 M		29 V		29 V		29 L	Examens	29 M		29 S		29 M		29 J	
30 V		30 L		30 M		30 J	44	30 L	Pause pédagogique	30 J	5	30 D		30 L		30 J		30 S		30 S		30 M	2nde session	30 J		30 D		30 M		30 V	
31 S		31 J		31 J		31 M		31 M		31 V		31 V		31 M		31 J		31 D		31 D		31 V		31 L		31 L		31 S		31 S	

Les calendriers des formations Tourisme et de la double licence Sociologie-Economie peuvent différer de ce calendrier.

Journées banalisées - AUCUN ENSEIGNEMENT et AUCUN EXAMEN NE SONT PREVUS (pour les publics concernés)			
EVENEMENTS	DATE	DURÉE	PUBLIC CONCERNÉ
Journée accueil étudiants	27/09/18	journée entière	Tous les étudiants entrants
Tremplin stage/emploi	19/10/18	1/2 journée	Toutes les formations qui ont des stages dans leur maquette
Ronde des Facs	21/03/19	1/2 journée : après-midi	Toute la communauté universitaire

Autres événements (attention il ne s'agit pas de journées banalisées)	
EVENEMENTS	PERIODE
Période Enjeux ISEM	5 et 6 Sept. 2019
Cérémonie de Remise des Diplômes	19 déc. 2019
Journée Portes Ouvertes	8 févr. 2020
Journée de l'Alternance	9 avr. 2020



Accès Amphithéâtre 2 et 3 - Campus Saint Jean D'Angely

# Études

## 1. Espace numérique de travail (ENT)

L'ENT permet d'accéder à tous les services numériques de l'Université. La majorité des informations vous sera transmise par ce biais, aussi est-il important d'accéder à votre SESAME et de consulter votre boîte mail étudiante régulièrement. Pour cela, il vous suffit de créer votre compte SESAME.

### Services de votre ENT

L'ENT vous donne accès à :

- votre adresse électronique (@etu.univ-cotedazur.fr)
- votre contrat pédagogique (TD, options,...)
- votre emploi du temps
- vos résultats d'examens
- des ressources pédagogiques et des cours en ligne dans l'onglet «Pédagogie» (plateforme J@lon)
- des Podcasts que vous pouvez récupérer et auxquels vous pouvez vous abonner
- un wifi gratuit sur tous les campus
- des exercices interactifs WIMS
- le Certificat Informatique et Internet (C2i)
- votre certificat de scolarité

### Compte SESAME

Pour ouvrir votre compte SESAME, allez sur le site [ent.unice.fr](http://ent.unice.fr) puis choisissez «Gestion des identités numériques» et cliquez sur «Je souhaite ouvrir mon SESAME».

### J@lon / Moodle

Les emplois du temps, les informations relatives aux TD, et les supports de cours sont disponibles sur :  
J@lon : [jalon.unice.fr](http://jalon.unice.fr)  
Moodle : [moodle.unice.fr](http://moodle.unice.fr)

## 2 . Régime pédagogique

### Connaître son régime pédagogique

Pour bien comprendre les cours qui vous seront dispensés, les barèmes et la façon dont se dérouleront vos examens, vous devez vous référer au régime pédagogique correspondant à votre filière et à votre année d'étude. Toutes les informations relatives à vos Cours Magistraux et à vos Travaux Dirigés (TD) seront indiquées :

- nombre d'heures d'enseignement par matière, coefficient de la matière en nombre d'ECTS
- nature des examens

[Consulter les régimes pédagogiques.](#)

## TD, options et anglais

Certains des enseignements en cours magistraux sont complétés par des **séances de TD qui sont obligatoires**.

Au sein de certains enseignements (Licence et Master), il vous est demandé de faire des choix d'options. **Vos choix d'options ainsi que votre affectation de groupes de TD sont définitifs**.

Il est impossible d'être dispensé de cours d'anglais, d'informatique et de méthodologie documentaire. Les options et l'anglais requièrent **une inscription séparée**.

Si la demande de dispense d'assiduité aux TD/TP vous est accordée, vous n'êtes plus dans l'obligation ni de suivre les TD/TP, ni de participer aux contrôles des travaux dirigés. La présence aux cours n'est pas interdite mais aucune note de contrôle continu ne sera prise en compte ; seule la note obtenue en contrôle terminal est prise en considération.

L'assiduité en méthodologie documentaire reste obligatoire en L3 AES.

ATTENTION ! En L3 renseignez-vous auprès de nos enseignants pour le contrôle terminal d'anglais et d'informatique.

Toutes les informations sur les choix d'options et de modules d'anglais que vous devrez faire pour chaque semestre (inscription pédagogique) vous seront communiquées après votre inscription. Merci de consulter régulièrement votre messagerie étudiante.



## Emploi du temps

Votre emploi du temps va vous permettre de connaître les jours, les heures et les salles de vos cours. Pour la 1<sup>ère</sup> année de Licence Economie-Gestion, vous devez savoir au préalable à quel groupe vous appartenez. Vérifiez bien votre groupe d'appartenance car les sujets d'examens sont différents d'un groupe à l'autre. Le calendrier universitaire vous donne une vision globale du déroulé de l'année universitaire et situe les périodes de cours, révisions, examens et vacances. Les emplois du temps sont disponibles sur votre [ENT](#) et par voie d'affichage dans les espaces prévus situés à proximité de l'amphi 1.

## 3. Examens & Résultats

### Déroulement des examens

Chaque semestre se conclut (sauf pour les formations intégralement en contrôle continu) par une session d'examens dit terminaux. A ne pas confondre avec les contrôles continus des connaissances qui sont eux relatifs aux Travaux Dirigés (TD) et dont les modalités sont fixées par vos chargés de TD (conformément au régime pédagogique de votre année). Avant les épreuves terminales écrites, l'ensemble des informations relatives à vos horaires et dates de passage pour les épreuves seront disponibles via votre [ENT](#).

Pour toute demande d'aménagement d'examen merci de prendre contact : [handi@unice.fr](mailto:handi@unice.fr)

### 3 règles simples pour des examens sereins :

je repère et note mes dates, heures, salles et numéros de place pour toute la période des examens

je me présente au moins 45 min à l'avance et muni(e) obligatoirement de ma carte d'étudiant

je me présente en ayant travaillé le programme

### Fraudes et sanctions

Les étudiants fraudeurs risquent des **sanctions disciplinaires**. Suivant la gravité de la fraude, les sanctions peuvent aller d'un avertissement à l'exclusion de tout établissement public d'enseignement supérieur pour 5 ans, voire à l'exclusion définitive.

### Résultats des examens

Les résultats d'examens sont disponibles sur votre [ENT](#) après les délibérations des membres du jury d'examens. Vous pourrez, à partir de cet espace, consulter et imprimer vos relevés de notes. Si vous souhaitez consulter votre copie d'examen, vous devez demander un rendez-vous avec l'enseignant en charge de la matière. Un planning des consultations de copies communiqué.

## Accès à l'année d'étude supérieure

Pour accéder au niveau d'étude supérieur en licence, **il faut avoir validé vos deux semestres**. Tout étudiant ayant au moins une moyenne de 10/20 entre les deux semestres est admis à passer au niveau supérieur d'année d'étude (sauf pour le passage de Master 1). Un travail sérieux et régulier tout au long de l'année universitaire est sans doute la seule garantie d'obtenir de bons résultats. Il est important de se constituer un bon dossier universitaire en Licence et en Master 1. Les formations Masters sont parfois très sélectives. Mettez donc toutes les chances de votre côté dès la 1<sup>ère</sup> année !

L'obtention de la Licence est conditionnée à l'obtention de ses trois niveaux constitutifs (L1, L2 et L3 - soit six semestres). Aucune inscription pédagogique ou administrative en L3 n'est possible si les niveaux L1 et L2 ne sont pas totalement validés.

## Session de rattrapage en licence

Si vous échouez à vos examens, une session de rattrapage est organisée en Licence. Cette session de rattrapage (ou 2<sup>ème</sup> Session) se déroule après la publication des résultats de la 1<sup>ère</sup> Session (cf *Calendrier Universitaire*). Vous n'aurez à repasser que les notes d'écrits et d'oraux inférieures à 10/20 dans les unités et semestres non validés. Si vous avez validé votre semestre ou votre année, vous n'aurez pas d'épreuve à repasser !

## Ajournement & redoublement en licence

Les étudiants n'ayant validé aucun des 2 semestres ou ayant validé 1 semestre sur les 2 sans compensation annuelle redoublent en conservant les unités acquises. Il repassent toutes les matières dans les unités non acquises. Pour les étudiants en Master, référez-vous à votre régime pédagogique.

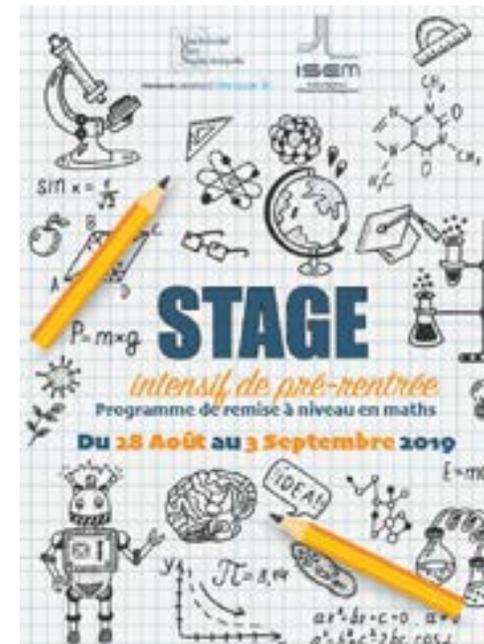
## 4. Stage intensif & tutorat

Pour aider à mieux appréhender vos études et à réussir, deux dispositifs sont mis en oeuvre par l'ISEM : le stage intensif de rentrée et le tutorat.

Certes, cela vous demandera du temps mais l'investissement en vaut la peine, alors n'hésitez pas à profiter de cette opportunité.

### Le stage intensif de rentrée

Soucieux de la réussite de ses étudiants, l'ISEM organise le stage intensif de préparation à la rentrée. Les mathématiques étant la matière qui pose le plus de difficultés en licence d'Economie-Gestion et Sociologie-Économie, ce stage permet de remettre à niveau les étudiants en s'appuyant sur le programme des enseignements en première année.



Une communication sur les modalités d'inscription et les horaires sera faite après la rentrée via l'[ENT](#) et votre mail étudiant.



Cérémonie Solennelle de Remise de Diplômes 2018

# Contacts

## Enseignants

Si vous souhaitez contacter vos enseignants, vous trouverez leurs coordonnées sur l'[annuaire](#).

Responsables Portail EG : [Patrice BOUGETTE](#) & [Arnaud GAUTIER](#)

Direction des études : [Alexandra RUFINI](#) & [Nathalie ORIOL](#)

L1 EG : [Felipe ARTAZA](#) & [Guilhem LECOUTEUX](#)

L2 EG : [Ludovic RAGNI](#) & [Sylvie ROCHHIA](#)

L3 EG : [Sophie POMMET](#)

L1 & L2 SOE : [Ludovic RAGNI](#) & [Isabelle FERONI](#)

L3 AES : [Ludovic RAGNI](#)

L2 & L3 IEMS : [Sandye GLORIA](#)

L3 GRH : [Ludovic RAGNI](#)

L3 Tourisme : [Franck SOSTHE](#)

LP DistriSup : [Samy GUESMI](#)

Master EE : [Thomas JOBERT](#)

Master SIED : [Guilhem LECOUTEUX](#) & [Agnès FESTRE](#)

M1 MBFA & M2 MBFI : [Olivier BRUNO](#)

M2 CPA : [Eric NASICA](#)

M2 CCPRO : [Eric NASICA](#)

Master SMI : [Damien BAZIN](#)

Master Tourisme : [Franck SOSTHE](#)

Master EMRH : [Ludovic RAGNI](#)

Master CORS : [Eve ST-GERMES](#) & [Ludovic RAGNI](#)

Master EMICD : [Samy GUESMI](#) & [Patrice REIS](#)

Master EMEO : [Samy GUESMI](#) & [Ludovic RAGNI](#)

Master DI : [Sylvie ROCHHIA](#) & [Cécile CEZANNE](#)

Master ENIF : [Ludovic RAGNI](#) & [Richard ARENA](#)

Master SD : [Lise ARENA](#)

Master IMT : [Rani DANG](#)

M2 RMI : [Cécile AYERBE](#) & [Renata KAMINSKA](#)

Double Master ENIF/SNT : [Ludovic RAGNI](#) & [Gérald GAGLIO](#)

## Services administratifs

Pour toute question, ayez le bon réflexe et référez-vous en priorité au site de l'ISEM ([isem.unice.fr](#)). Si toutefois l'information que vous recherchez n'y est pas mentionnée, vous pouvez vous renseigner auprès du service concerné.

- Accueil : [isem@unice.fr](mailto:isem@unice.fr) - 04 89 15 20 01
- Bureaux Pédagogiques : [licence-isem@unice.fr](mailto:licence-isem@unice.fr)  
[master1-isem@unice.fr](mailto:master1-isem@unice.fr)  
[master2-isem@unice.fr](mailto:master2-isem@unice.fr)  
Bureau n°247
- Bureau des stages : Sylvia CAMPAGNA  
[sylvia.CAMPAGNA@univ-cotedazur.fr](mailto:sylvia.CAMPAGNA@univ-cotedazur.fr)  
04 89 15 20 52  
Bureau n°245
- Bureau des emplois du temps : [edt-isem@unice.fr](mailto:edt-isem@unice.fr) - Bureau n°246
- Cellule Handicap : [sah@unice.fr](mailto:sah@unice.fr)
- Bureau des Bourses : [bourses-isem@unice.fr](mailto:bourses-isem@unice.fr)
- Chef de la Scolarité : Véronique PIOVANI  
[veronique.piovani@univ-cotedazur.fr](mailto:veronique.piovani@univ-cotedazur.fr) - Bureau n°243
- Service des Relations Entreprises :  
Voir page 25 du livret
- Service des Relations Internationales :  
[isem.ri@unice.fr](mailto:isem.ri@unice.fr) - 04 89 15 20 13 - Bureau n°254



Journée de la Mobilité à l'ISEM - 22 Novembre 2018.

# Relations Internationales

## 1. International Economic and Management Studies (IEMS)

IEMS est un parcours international qui permet aux étudiants de la Licence Economie-Gestion :

- de bénéficier de **cours d'anglais spécifiques** dès le 1<sup>er</sup> semestre de la Licence et de suivre des cours d'économie en anglais.
- **d'effectuer une mobilité d'études** dans le cadre des accords Erasmus +, BCI (Canada), ISEP (USA ou monde), MIC ou autre.

Ainsi, en 3<sup>ème</sup> année, l'étudiant effectue obligatoirement **une mobilité dans une université partenaire pour valider le parcours IEMS.**

A la fin du programme IEMS, l'étudiant obtient un diplôme de Licence Economie-Gestion parcours IEMS.

Pour intégrer le parcours IEMS, les étudiants devront en faire la demande et répondre à des critères : avoir validé 50% des UE en Anglais lors des L1 et L2. Ils effectueront une mobilité d'étude à l'international au semestre 5 auprès de l'un de nos partenaires. Les étudiants admis dans le parcours auront lors du dernier semestre de la licence tous les cours fondamentaux en anglais.

### Contact

**Service des Relations Internationales (Bureau n°254)**

[isem.ri@unice.fr](mailto:isem.ri@unice.fr)

**Responsable de la formation : Sandye GLORIA**

[sandye.gloria-palermo@univ-cotedazur.fr](mailto:sandye.gloria-palermo@univ-cotedazur.fr)

## 2. Accords internationaux

Un séjour à l'étranger constitue un atout considérable à ajouter à votre cursus. Pour vous aider et vous accompagner dans votre projet de mobilité, l'ISEM s'est doté d'un service des Relations Internationales. Les étudiants ont la possibilité d'effectuer un semestre ou une année dans une université partenaires et/ou un stage dans une entreprise.

**L'ISEM a des accords avec de nombreuses universités dans le monde** permettant à nos étudiants d'effectuer une mobilité à l'étranger :

**Europe Erasmus + :** Allemagne, Angleterre, Autriche, Belgique, Bulgarie, Croatie, Espagne, Grèce, Hongrie, Italie, Macédoine, Norvège, Pologne, Portugal, République Tchèque, Roumanie, Suisse, Slovaquie, Suède, Turquie.

**Europe Hors Erasmus + :** Suisse.

### Hors Europe

**Canada :** programme BCI : bureau de coopération interuniversitaire (établissement francophone et anglophone)

**Accords bilatéraux :** à travers le monde

**ISEP :** réseau de 275 «college» & universités (Etats-Unis et dans le monde)

**MIC (Mobilité Internationale Crédit) :** dans le monde

### 3. Double diplomation

L'ISEM propose différents programmes de double diplomation. Ainsi, les étudiants inscrits en Economie-Gestion ou en AES pourront obtenir la Licence de l'Université Nice Sophia Antipolis et le diplôme de l'université partenaire :

- double diplomation franco-italienne avec l'Université de Turin ou l'Université de Ferrara
- double diplomation franco-allemande avec l'Université d'Oldenburg
- double diplomation franco-slovaque avec l'Université de Kosice

### 4. Centre de ressources en langues

Depuis 2011, le Centre de Ressources en Langues du Campus Saint Jean d'Angély propose un parcours en auto-apprentissage dans quatre langues au choix : anglais, italien, espagnol ou allemand.

### 5. Certification en langues

Si vous souhaitez effectuer une mobilité à l'international, le service Relations Internationales vous informe et oriente vers les centres et sessions de certifications en langue étrangère (ex : TOEFL, TOEIC, IELTS...).

### 6. Summer School

Chaque année l'ISEM vous informe des «Summer School» organisées par nos partenaires pour des écoles d'été à l'international.

L'ISEM accueille également des étudiants internationaux lors de sa propre Summer School.

Toutes les informations seront disponibles sur le site internet de l'ISEM.



### Aides à la mobilité internationale.

Il existe tout un dispositif d'aides financières auxquelles les étudiants peuvent faire appel pour réaliser leurs projets de mobilité.

- **Bourse ERASMUS +** : attribuée par le programme ERASMUS + de la Commission Européenne
- **Bourse MERSI** : attribuée par le Ministère de l'Enseignement Supérieur de la Recherche et de l'Innovation
- **Bourse PRAME** : attribuée par la Région PACA

Le service des Relations Internationales vous donnera tous les détails concernant l'éligibilité et les procédures à suivre, si vous voulez obtenir une aide à la mobilité internationale.

Contact  
**Service des Relations Internationales**  
(Bureau n°254/256)  
[isem.ri@unice.fr](mailto:isem.ri@unice.fr)





# Insertion Professionnelle

## 1. Stages

La période de vos études est à mettre à profit pour effectuer des stages dans votre formation. Ces stages vous permettront de vous prévaloir d'une première expérience et faciliteront votre future insertion professionnelle. Vous avez la possibilité de réaliser un stage en licence 3 tourisme et en master uniquement.

### Convention de stage

Elle est **INCONTOURNABLE**. La convention de stage est un accord signé par l'entreprise, l'établissement de formation, l'étudiant et un enseignant responsable de l'encadrement pour tous les stages.

### Ses fonctions :

- Elle donne un **cadre juridique** à la présence du stagiaire dans l'entreprise : celui-ci doit être considéré comme un élève dépendant de son établissement de formation d'origine et non comme un apprenti ou un salarié.
- Elle permet au stagiaire **d'être couvert** en cas d'accident.

### Assurance responsabilité civile

Il est nécessaire de prendre une assurance couvrant votre responsabilité civile dans le cadre d'un stage en entreprise. Vous devez en fournir une copie au moment où vous remettez votre convention de stage au service des stages. Les mutuelles étudiantes proposent des contrats d'assurance destinés à répondre aux besoins des étudiants.

#### Pour les stage en France et à l'étranger (y compris à Monaco) :

Vous trouverez la convention de stage ainsi que la réglementation à télécharger sur le site de l'ISEM [isem.unice.fr](http://isem.unice.fr), rubrique «Entreprise» et sous-rubrique «Stages». Effectuez les démarches au plus tard 8 jours **avant** la date de **début de stage**.



### Contact

#### Service des Stages

Sylvia CAMPAGNA - Bureau 245

[sylvia.campagna@univ-cotedazur.fr](mailto:sylvia.campagna@univ-cotedazur.fr)

04 89 15 20 52

## 2. Alternance

### Objectifs

L'alternance vous permet de financer vos études tout en vous assurant un passeport pour l'emploi au niveau Licence, Master 1 et 2. Les formations en alternance permettent d'obtenir un diplôme d'Etat de l'enseignement supérieur et d'acquérir une qualification professionnelle en associant formation théorique à l'université et formation pratique en situation de travail en entreprise.

Deux dispositifs permettent de suivre une formation en alternance : le contrat d'apprentissage et le contrat de professionnalisation. **Ces deux contrats visent à favoriser votre insertion professionnelle.**

Alternance = Dipôme + Métier + Salaire

	Contrat d'apprentissage	Contrat de professionnalisation
Public concerné	Les jeunes de 16 à 30 ans et les personnes en situation de handicap	Tout public (y compris les demandeurs d'emploi) de tout âge et les personnes en situation de handicap
Objectif	Faciliter l'insertion professionnelle par la montée en compétences du salarié en combinant travail en entreprise et formation théorique	Faciliter l'insertion professionnelle par la montée en compétences du salarié en combinant travail en entreprise et formation théorique
Durée du CDD	Il est conclu par la durée du diplôme préparé	6 à 12 mois sont consacrés à l'acquisition de compétences en entreprise. La période initiale peut être prolongée mais pour une durée limitée à 24 mois. La période de formation ne peut être inférieure à 150 heures.
Rémunération	L'apprenti perçoit, selon son âge et son ancienneté dans le contrat, une rémunération allant de 25 à 78% du SMIC, au minimum. Toutefois, si l'apprenti est âgé d'au moins 21 ans, et si cela lui est plus favorable, la référence utilisée n'est pas le SMIC mais le salaire conventionnel minimum correspondant à l'emploi occupé.	16-25 ans : 55 à 65% du SMIC selon l'âge et le niveau de qualification 26 ans et plus : 85% du salaire minimum fixé par la convention de la branche professionnelle sans pouvoir être inférieur au SMIC

## 3. Formation en Alternance

Pour connaître les formations disponibles en alternance rendez-vous à la page n° 7 de ce livret.

## 4. Contact Relations Entreprises / Formation

Formations	Contact
Stage toutes formations (licence / master)	Sylvia CAMPAGNA - B 245 <a href="mailto:sylvia.campagna@univ-cotedazur.fr">sylvia.campagna@univ-cotedazur.fr</a> 04 89 15 20 52
Master - Monnaie, Banque, Finance, Assurance (MBFI, CPA, CCPRO)	Fabien Pulcioni - B 250 <a href="mailto:fabien.pulcioni@univ-cotedazur.fr">fabien.pulcioni@univ-cotedazur.fr</a> 04 89 15 20 55
Master - Développement Industriel (DI) Master - Stratégie Digitale (SD) Master - Innovation et Management des Territoires (IMT) Master - Expertise Economique (EE)	Julia Manuello - B 235 <a href="mailto:julia.manuello@univ-cotedazur.fr">julia.manuello@univ-cotedazur.fr</a> 04 89 15 20 78
Master 2 - Tourisme Hôtellerie - MICE (meeting, incentives, conferencing, exhibitions) Master 2 - Tourisme Cultures-Travel-Territoire	Lila Prey - Campus Trotabas <a href="mailto:lila.prey@univ-cotedazur.fr">lila.prey@univ-cotedazur.fr</a> 04 89 15 26 68
Master - Stratégie et Management International (SMI)	Amel Hounounou - B 240 <a href="mailto:amel.hounounou@univ-cotedazur.fr">amel.hounounou@univ-cotedazur.fr</a> - 04 89 15 20 07
Licence 3 - Ressources Humaines (RH) Master - Economie et Management des Ressources Humaines (EMRH) Master - Conseil en Organisation et Responsabilité Sociale (CORS) Master - Economie des Entreprises et des Organisations (EMEO)	Claire Baldin <a href="mailto:baldin@univ-cotedazur.fr">baldin@univ-cotedazur.fr</a> 04 89 15 20 06 / 06 64 68 93  Hinda Rizzetto - B 239 <a href="mailto:hinda.rizzetto@univ-cotedazur.fr">hinda.rizzetto@univ-cotedazur.fr</a> - 04 89 15 20 09
Licence Professionnelle Commerce et Distribution (DISTRISUP) Master - Economie et Management du Commerce et de la Distribution (EMICD)	Déborah Monsch - Campus Trotabas <a href="mailto:deborah.monsch@univ-cotedazur.fr">deborah.monsch@univ-cotedazur.fr</a> - 04 89 15 25 55  Marie-Noëlle Aprosio - Campus Trotabas <a href="mailto:marie-noelle.aprosio@univ-cotedazur.fr">marie-noelle.aprosio@univ-cotedazur.fr</a> 04 89 15 25 54

## 5. Service Orientation, Insertion Professionnelle, Observatoire de la Vie Etudiante

### Bureau d'Information et d'Orientation (BIO)

C'est un guide dans votre projet de formation qui vous fournit :

- des conseils sur les contenus et débouchés professionnels des formations
- des entretiens individuels pour vous aider dans la conduite de votre projet de formation
- des conseils sur les possibilités de réorientation
- des conseils pour élaborer vos CV et lettres de motivation
- une permanence sur le campus Saint Jean d'Angély - B 234  
Site web : [unice.fr/bio](http://unice.fr/bio)



### Réorientation

**Vous être inscrits en 1<sup>ère</sup> année à l'Université Côte d'Azur (Licence, DUT, PACES...) et vous souhaitez vous réorienter dans une autre licence ? C'est possible !**

Chaque année l'Université propose deux périodes de réorientation.

Venez rencontrer les conseillers du Bureau d'Information et d'Orientation (BIO) pour remplir un **dossier de réorientation**, jusqu'au 27 septembre 2019. Vous devez déposer votre dossier auprès du BIO du **Campus que vous souhaitez rejoindre**.

[Consulter les coordonnées des BIO sur les différents campus.](#)

Un entretien sera nécessaire pour déposer un dossier de réorientation. La décision de réorientation sera prise par la **Commission de Réorientation**, unique à l'ensemble de l'établissement. Les réponses de la Commission de Réorientation vous seront communiquées début octobre.

Une autre période de réorientation est organisée à la fin du 1<sup>er</sup> semestre (à partir du mi-novembre). La procédure reste la même. Les dossiers sont à rendre pour le 10 janvier 2020.

### Bureau d'Aide à l'Insertion Professionnelle (BAIP)

Le BAIP est votre interface avec le monde de l'entreprise :

- une plateforme disponible sur votre ENT vous permet de gérer vos offres de stage et d'emploi. Vous aurez également accès à des conseils sur la rédaction de CV et lettre de motivation ainsi que sur l'entretien de recrutement.
- l'organisation de journées métiers à thèmes pour rencontrer et échanger avec des professionnels
- un forum stage, emploi, entrepreneuriat mi-octobre
- un complément de vos compétences professionnelles grâce au Diplôme Universitaire Développement des Carrières et des Activités Professionnelles Universitaire d'Insertion Professionnelle  
Site web : [unice.fr/carriere](http://unice.fr/carriere)

### Observatoire de la Vie Etudiante (OVE)

L'OVE réalise des enquêtes sur :

- l'insertion professionnelle des diplômés
- les conditions de vie des étudiants
- le déroulement de leurs études  
Site web : [unice.fr/unicepro/enquetes-et-statistiques](http://unice.fr/unicepro/enquetes-et-statistiques)

### Bureau d'Aide à la Création d'Entreprise (BACE)

Il informe et accompagne les porteurs de projets :

- des conseils et recommandations pour les créateurs et repreneurs d'entreprise
- un guide dans vos démarches
- une mise en relation avec des professionnels
- des possibilités d'hébergement pour démarrer votre activité  
Site web : [unice.fr/bace](http://unice.fr/bace)





# Vie étudiante

## 1. Contribution de la Vie Etudiante et de Campus (CVEC)

Avant de vous inscrire dans un établissement d'enseignement supérieur, vous devez fournir une attestation d'acquiescement de la CVEC, la Contribution Vie Etudiante et de Campus (CVEC). La CVEC est collectée par les Crous. Elle est de 91€ en 2019/2020.

Les étudiants exonérés sont :

- Les boursiers (*bourses sur critères sociaux gérées par le Crous ou bourses versées par les régions*) ou bénéficiaires d'une allocation annuelle accordée dans le cadre des aides spécifiques annuelles
- Les étudiants réfugiés
- Les étudiants bénéficiaires de la protection subsidiaire
- Les étudiants enregistrés en qualité de demandeurs d'asile et disposant du droit de se maintenir sur le territoire

La CVEC permet de développer des services utiles dans votre quotidien, dans votre établissement et le Crous de votre académie. Elle intervient pour :

- Votre santé : Améliorer votre accès aux soins sur le campus et rénover la politique de prévention.
- Favoriser l'accompagnement social : Renforcer les équipes d'assistants sociaux des universités et des Crous
- Soutenir vos initiatives : La CVEC permet de financer des projets et des associations étudiantes.  
Développer la pratique sportive sur les campus : Un accès, tout au long de l'année, à des activités et des événements sportifs.
- Faire vivre l'art et la culture dans les établissements d'enseignement supérieur : Accès à des concerts, des expos, des manifestations culturelles et à des ateliers de pratique artistique tout au long de l'année.
- Améliorer l'accueil des étudiants : Développer des actions d'accompagnement sur le campus : découverte de l'environnement universitaire, des offres de vie de campus, de l'environnement extra-universitaire (patrimoine, offre culturelle locale, offre sportive etc.)  
Renseignements et attestation sur <http://cvec.etudiant.gouv.fr/>

**Important : Grâce à cette cotisation les étudiants ont accès aux sports universitaires ainsi qu'aux activités culturelles .**

Notez bien que sans ce document votre inscription ne pourra pas être finalisée.

## 2. Associations étudiantes

### Bureau des étudiants (BDE)

Le BDE a pour but de participer activement à la vie étudiante des étudiants du campus universitaire de Saint Jean d'Angély.

L'association accompagne les étudiants tout au long de leur cursus universitaire en leur assurant soutien et conseils permanents ainsi que l'organisation d'événements à portée culturelle, humanitaire et festive. En cela, le BDE ISEM participe à la création sur le long terme, d'un esprit communautaire intra-campus.

#### Contact

Bureau situé au RDC SJA1 proche du SSU

**BDE** [bdeniceisem@gmail.com](mailto:bdeniceisem@gmail.com)

[Facebook](#)

## 3. Carte étudiante

Permet :

- de justifier votre statut d'étudiant inscrit
- d'accéder aux salles d'examens
- d'emprunter des livres à la Bibliothèque Universitaire (BU)
- de payer les photocopies à la BU
- d'accéder et payer vos repas au restaurant à la cafétéria du CROUS
- de payer dans les distributeurs automatiques du campus universitaire
- d'accéder aux activités culturelles et sportives et aux infrastructures sportives
- de voter aux élections étudiantes
- de bénéficier de réductions sur sa présentation



## 3. UCA Culture Arts

L'Université propose un ensemble d'activités et d'événements culturels gratuits pour ses étudiants.

- des ateliers théâtre, chœur, jazz
- Ciné Fac
- des places gratuites pour les plus beaux spectacles (opéras, théâtre, musique actuelle, ballets,...)
- des conférences d'esthétique et d'histoire de l'art.

Tous les détails sur [uca/culture](http://uca/culture)

Facebook [UCA Culture Arts](#)

#### Contact

Maison de l'Étudiant (Proche Stade Vauban)

Bureau n° 10

5 boulevard François Mitterrand 06300 Nice

04 89 15 14 55

[culturearts@univ-cotedazur.fr](mailto:culturearts@univ-cotedazur.fr)



*Spectacle de danse universitaire 2019*

## 4. UCA Sport

Université Côte d'Azur propose plus de 70 activités sportives sur l'ensemble de ses campus. Avec des pratiques allant du débutant au niveau élite, chacun peut facilement trouver un sport qui lui convient. Une quinzaine d'événements sportifs sont également prévus tout au long de l'année.

Pour connaître l'ensemble de l'offre sportive d'Université Côte d'Azur, des bureaux de sport sont à votre disposition dans chaque campus.

#### Contact

Campus Saint Jean d'Angely

Bât SJA 1 - Bureau 238

04 89 15 14 15

[sport.sja@univ-cotedazur.fr](mailto:sport.sja@univ-cotedazur.fr)

[uca/sport](http://uca/sport)



*Piscine Universitaire FIELDING*

## 6. Santé

### Médecine préventive / Centre de Santé

Le Service de Santé Universitaire (SSU) et son Centre de Santé Unisanté, assure pour tous les étudiants des visites médicales de prévention, tous les jours de la semaine sur le Campus de Saint Jean d'Angély. Vous pouvez être reçu sans rendez-vous les matins et sur rendez-vous les après-midi du lundi au vendredi de 8h45 à 17h. Son centre de Santé, Unisanté, propose des consultations médicales de santé globale en tiers-payant (pas d'avance de frais) :

- consultations gynécologiques sur rendez-vous
- consultations d'aide psychologique proposées par un psychiatre & une psychologue, sur rendez-vous
- gestion du stress des examens / relaxation (en individuel ou en petits groupes)
- actions de prévention pour la santé : santé globale, dépistage VIH & sexualité, addictions,...
- une assistante sociale est à la disposition des étudiants

#### Contact

##### SSU

Pôle Universitaire Saint Jean d'Angély  
24 avenue des Diables Bleus 06300 Nice  
[medprev.etudiant@unice.fr](mailto:medprev.etudiant@unice.fr)  
[unice.fr/vie-etudiante/medecine-preventive-sante](http://unice.fr/vie-etudiante/medecine-preventive-sante)

### Bureau d'aide psychologique universitaire (BAPU)

Des étudiants, des psychiatres, des psychologues sont à votre disposition pour vous accueillir et aborder vos questions et vos difficultés au BAPU de Nice. La prise en charge est assurée intégralement par la sécurité sociale sans avance de frais.

Du Lundi au Vendredi : 9h30-13h / 14h-18h30  
Vendredi Fermeture à 16h30.

#### Contact

##### BAPU (Consultation sur rendez-vous)

34 bd Dubouchage 06000 Nice  
[contact@bapunice.org](mailto:contact@bapunice.org) - 04 93 87 72 78  
[bapunice.org](http://bapunice.org)

### Handicap

L'Université, via le Service d'Accompagnement des Etudiants en situation de Handicap (SAEH), met en oeuvre un ensemble de dispositifs pour faciliter l'intégration des étudiants en situation de handicap. Le SAEH accompagne, oriente et conseille l'étudiant afin d'aménager au mieux ses études et ses examens. Des solutions adaptées sont trouvées pour chaque cas.

#### Contact

##### SAEH

[handi@unice.fr](mailto:handi@unice.fr) - 04 89 15 20 01

## 7. Hébergement

Depuis la rentrée 2016, le Crous de Nice-Toulon gère au total 18 résidences universitaires, soit une capacité totale d'accueil de plus de 3 876 lits pour l'académie de Nice : 11 résidences à Nice, 2 résidences à Sophia Antipolis, 1 résidence à Cannes (Alpes Maritimes), 3 résidences à La Garde et 1 résidence à Toulon (Var).

Pour un séjour d'une année universitaire : la demande et le renouvellement d'un logement en résidence se font entre le 15 janvier et 31 mai par internet, avec le Dossier social étudiant (DSE). Les attributions respectent une priorité sociale.

Pour un court séjour : les résidences universitaires peuvent, dans la limite des places disponibles, héberger les étudiants (le temps d'un stage par exemple). Contactez directement la résidence qui vous intéresse.

Un site internet regroupant les offres de logement en résidence CROUS et chez les particuliers réservées aux étudiants existe : [lokaviz.fr](http://lokaviz.fr)

A proximité du Campus Saint Jean D'Angely se situe deux résidences universitaires :

- Résidence Olivier Chesneau  
Capacité : 196 lits

- Résidence Romain Gary  
Capacité : 203 lits

### Contact

#### Résidence universitaire Olivier Chesneau

22 route de Turin  
06300 Nice  
04 93 26 01 99  
[olivierchesneau@crous-nice.fr](mailto:olivierchesneau@crous-nice.fr)

### Contact

#### Résidence universitaire Romain Gary

35 Avenue Francois Mitterrand  
06300 Nice  
04 93 07 67 18  
[romaingary@crous-nice.fr](mailto:romaingary@crous-nice.fr)



# L'ÉCONOMIE EXPÉRIMENTALE

UNE MÉTHODE DE RECHERCHE DESTINÉE À MIEUX COMPRENDRE LES COMPORTEMENTS DES ACTEURS ÉCONOMIQUES.



## NOUS RECRUTONS

DES VOLONTAIRES POUR PARTICIPER À DES EXPÉRIENCES AU SEIN DU LABORATOIRE D'ÉCONOMIE EXPÉRIMENTALE DE NICE (LEEN) SITUÉ À L'ISEM. CES EXPÉRIENCES NE NÉCESSITENT PAS DE CONNAISSANCE PARTICULIÈRE EN ÉCONOMIE ET EN GESTION.

- ACCESSIBLE À TOUS
- EXPÉRIENCE RÉMUNÉRÉE
- 1H00 EN MOYENNE
- ANONYMAT STRICTEMENT RESPECTÉ

LES ENSEIGNANTS-CHERCHEURS ET DOCTORANTS DE L'ISEM ET DU GREDEG VOUS REMERCIENT PAR AVANCE DE VOTRE PARTICIPATION À L'AVANCÉE DE LEURS RECHERCHES ET VOUS INVITENT À VOUS INSCRIRE SUR :

[LEEN.UNICE.FR](http://LEEN.UNICE.FR)



## 1. Conseils

Afin de poursuivre au mieux vos vie étudiantes à Nice voici quelques petits conseils pour faire face aux situations d'insécurité que vous pouvez rencontrer dans votre vie quotidienne.

**1** En cas d'agression, ne prenez pas de risques inutiles pour votre vie.

**2** Soyez vigilant(e) lorsque vous utilisez votre téléphone portable dans un lieu public. Ne le prêtez pas à un inconnu. En cas de vol avisez immédiatement votre opérateur qui suspendra votre ligne.

**3** Afin d'éviter les cambriolages, ne laissez jamais vos clés dans votre boîte aux lettres.

**4** Si vous pensez qu'un individu vous suit, n'hésitez pas à vous d'autres passants ou à entrer dans un lieu animé et appelez un proche pour qu'il vienne vous chercher ou bien composer le 17 Police Secours.

**5** Lorsque vous rentrez tard chez vous, prenez les rues passantes et évitez de circuler seul(e). Tenez votre sac du côté opposé à la chaussée. Portez-le fermé et en bandoulière plutôt qu'à la main.



**6** Dans le bus, si vous ressentez une menace, rapprochez-vous du chauffeur jusqu'à votre arrêt.

**7**

Dans le tramway, prêtez attention à votre environnement. Gardez un oeil sur vos effets personnels (sac, téléphone, bijoux...) particulièrement lors de l'ouverture et de la fermeture des portes

**8**

Si vous êtes victime d'une agression, notez le signalement de votre agresseur : sexe, âge, taille, corpulence, coupe de cheveux, signe particuliers, tenue vestimentaire et moyen de fuite.

**9**

Losque vous vous déplacez, soyez attentif à la circulation routière et aux bruits suspects.

**10**

Si vous avez bu, ne prenez pas le volant. Demandez à un de vos amis qui n'a pas bu et titulaire du permis de conduire de vous raccompagner ou alors prenez un taxi.



## 2. Portez plainte en ligne

Pour des raisons d'efficacité et des impératifs d'enquête, la Police Nationale généralise le principe de **pré-plainte en ligne**. Ce dispositif est réservé aux atteintes contre les biens dont la victime ne connaît pas le (les) auteur(s) des faits (vols, dégradations, escroqueries...).

### Le processus est simple :

1. La victime effectue sa télé-déclaration via internet, sur le site [www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr](http://www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr) et renseigne un formulaire guidé ;
2. Elle choisit le jour de son rendez-vous, ainsi que le commissariat ou la brigade de gendarmerie où elle souhaite venir signer sa plainte;
3. Elle est rapidement contactée par les services de police ou de gendarmerie pour confirmer le rendez-vous et l'informer des pièces nécessaires à fournir.

**ATTENTION :** La **pré-plainte en ligne** ne dispense pas de venir dans un commissariat ou une brigade de gendarmerie. Le dépôt de plainte devient juridiquement valable après contact avec un officier ou un agent de police judiciaire et signature du procès-verbal.

## 3. Sur votre Campus

Si vous avez besoin d'un conseil, le personnel universitaire est là pour vous aider :

En cas d'urgence ou si vous sentez menacé(e) appelez les numéros d'urgence.

En cas d'incendie, suivez les consignes de sécurité affichées dans le campus et rejoignez les points de rassemblement à l'extérieur.

### Assistante Sociale

Jessica Chevalier  
[jessica.chevalier@univ-cotedazur.fr](mailto:jessica.chevalier@univ-cotedazur.fr)

### SSU

Pôle Universitaire Saint Jean d'Angély  
24 avenue des Diablos Bleus 06300 Nice  
[medprev.etudiant@unice.fr](mailto:medprev.etudiant@unice.fr)  
[unice.fr/vie-etudiante/medecine-preventive-sante](http://unice.fr/vie-etudiante/medecine-preventive-sante)

## 4. Contact Utiles

### Cellule de prévention d'accueil et d'aide aux victimes

Mme Michèle CERTA  
1 Avenue Maréchal Foch - 06000 Nice  
Tél.: 04 92 17 20 16  
Mail: [victime-nice@interieur.gouv.fr](mailto:victime-nice@interieur.gouv.fr)

### Centre de Police AUVARE

Psychologie clinicienne  
Mme Pierrine MELANI  
28 rue de Roquebillière - Bât B3 - RDC - 06300 Nice  
Tél.: 06 20 35 61 49  
*Consultations gratuites et confidentielles*

### ADRESSE DES COMMISSARIATS DE POLICE

*Ouverts 24h/24h*  
**RAPPEL :** Si vous venez déposer plainte n'oubliez pas de vous munir d'un pièce d'identité et, s'il s'agit d'un vol, apportez tous les éléments dont vous disposez pour identifier les objets dérobés (photos, factures; n° série...).

### Hôtel de Police

1 Avenue Maréchal Foch - 06000 Nice  
Tél.: 04 92 17 22 22

### Commissariat Ouest - Saint Augustin

Traverse de la Digue des Français - 06200 Nice  
Tél.: 04 97 25 98 00

### Commissariat Est - Ariane

45 Avenue Emile Ripert - 06300 Nice  
Tél.: 04 97 25 98 00

### Commissariat Villefranche-Sur-Mer

9 Rue Gallieni - BP 67 - 06230 Villefranche/Mer  
Tél.: 04 93 76 30 80

### Police Municipale (Objets Trouvés)

42 Rue Dabray - 06300 Nice  
Tél.: 04 93 13 44 15

## Numéros d'urgence

112

Depuis un téléphone portable, vous serez mis en relation avec un centre téléphonique qui enverra le service d'urgence compétent.

Bon à savoir : Ce numéro est accessible gratuitement partout dans l'Union Européenne,

15

SAMU

17

Police Secours

18

Pompiers



BU Saint Jean d'Angély

## Campus

### Accès au campus

Il existe différentes solutions pour faciliter votre transport : bus, tramway, TER et véhicule personnel.

Des tarifs préférentiels sont accordés aux étudiants munis de leur carte étudiante. [lignesdazur.com](http://lignesdazur.com)  
Les étudiants qui utilisent leurs véhicules personnels peuvent également utiliser le service [Parcazur](http://Parcazur) avec leurs cartes d'abonnement Ligne d'Azur.

Pour les étudiants habitant la région ils peuvent bénéficier des tarifs préférentiels avec la carte ZOU Etudes ! [ter.sncf/paca](http://ter.sncf/paca)

Votre campus est également doté d'un parking public gratuit.

Il existe aussi la solution du **Vélo Bleu**. C'est un ensemble de stations de vélos en libre-service, sous réserve d'une inscription préalable et payante au delà d'1/2 heure d'utilisation, qui permet de prendre un vélo à une station et de le redéposer à un autre. Enfin, il y a l'**Auto Bleue** : un système innovant permettant de louer rapidement une voiture en libre service 24h/24h et 7j/7, disponible par simple réservation sur internet, en agence ou par téléphone. [www.autobleue.org](http://www.autobleue.org)

### La Maison de l'Etudiant Olivier Chesneau

Située sur le campus St Jean d'Angély labellisé Campus prometteur, un guichet unique d'information et de services pour les étudiants, les chercheurs et les enseignants. Ce pôle innovant au service des étudiants et de la communauté universitaire regroupe :

- Service municipal dédié aux relations avec le monde étudiant et la recherche,
- Services « Vie Etudiante » et « culture » de l'Université Nice Sophia Antipolis,
- Services du CROUS Nice-Toulon
- « Welcome Center » d'Université Côte d'Azur

Un bureau de l'agence française Campus France

Et bien plus encore....

## Bibliothèque universitaire

La Bibliothèque Universitaire (BU) se situe sur Saint Jean d'Angély 3 (SJA3), elle offre un service d'accès au WIFI, à l'impression et à la reprographie. La BU vous propose des ouvrages en économie-gestion, sociologie, odontologie, maïeutique ainsi qu'un accès à des ressources documentaires en ligne.

La BU dispose également de postes informatiques pour vos recherches sur internet.

- Formation des étudiants à la recherche d'informations
- Accès à distance de certaines ressources documentaires à partir de votre ENT

### Est-ce qu'il y a du monde à la bibliothèque ?



Télécharger l'application Affluences



Horaires de la BU de SJA3 :

**du lundi au vendredi** : 8h - minuit (accès sur justificatif à partir de 20h)

**samedi et dimanche** : de 10h à 20h

Attention les horaires peuvent être modifiés - Renseignements sur [bu.univ-cotedazur.fr](http://bu.univ-cotedazur.fr)

## Restaurant universitaire et cafétéria

Le campus de Saint Jean d'Angély (SJA) dispose d'un Restaurant Universitaire (RU) et d'une Cafétéria ouverts à tous les étudiants inscrits dans un établissement d'enseignement supérieur sur présentation d'un justificatif.

Les horaires d'ouverture sur le campus de SJA sont (du lundi au vendredi) :

- Restaurant Universitaire (RU) : de 11h30 à 13h45
- Cafétéria Universitaire : de 7h45 à 18h00 (sauf vendredi 7h45-16h00)

Le week-end, la Cafétéria Universitaire est ouverte de 11h00 à 14h30. Une formule spéciale «Brunch» est proposée le dimanche matin.

### Contact

**CROUS de Nice-Toulon**

**Maison de l'étudiant Olivier Chesneau**

5 Boulevard François Mitterrand - 06300 Nice-  
[crous-nice.fr](http://crous-nice.fr)



# Aides financières

**Le CROUS (Centre Régional des Oeuvres Universitaires et Scolaires) de Nice-Toulon peut vous aider à financer vos études.** Bourse, logement, restauration, nombreux sont les domaines dans lesquels il intervient.

## 1. Dossier Social Etudiant

Ce dossier unique vous permet de solliciter une bourse sur critères sociaux du Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation ou du Ministère de la Culture et/ou un logement en résidence universitaire du CROUS. Il doit être constitué impérativement entre le 15 janvier et le 30 avril pour la rentrée universitaire suivante et doit être renouvelé tous les ans par Internet : [crous-nice.fr](http://crous-nice.fr). Les aides sont attribuées en fonction de 3 critères:

- Les revenus de la famille
- le nombre d'enfants à charge de la famille
- L'éloignement du lieu d'études

Un étudiant qui peut prouver qu'il est totalement indépendant de ses parents, en situation de rupture familiale ou de reprise d'études peut obtenir une aide annuelle du Fonds National d'Aide d'Urgence (FNAU).

## 2. Bourses et aides

Les bourses sont accordées en fonction de la situation sociale et des formations suivies (formations Licence, Master, 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> cycle). Les étudiants ayant le statut de boursiers bénéficient de l'exonération de tout ou partie des droits universitaires dans les établissements publics d'enseignement supérieur et sont également dispensés de la Contribution Vie Etudiante et de Campus (CVEC). Les bourses sur critères sociaux du Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation sont une aide d'un montant variable versée en 10 mensualités (de septembre à juin).

Deux compléments sont possibles : l'aide au mérite et l'aide à la mobilité internationale.

Attention : l'inscription et l'assiduité aux cours, travaux dirigés et stages obligatoires sont vérifiées.

## 3. Aides à la mobilité internationale

Se référer au chapitre « Relations Internationales » page 18.



Campus Saint Jean d'Angély  
5 rue du 22<sup>ème</sup> BCA  
06357 Nice Cedex 4



04 89 15 20 01



[unice/sem](https://www.unice.fr/sem)

Suivez-nous sur les réseaux sociaux !

